



CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATION D'UNE EPREUVE DE LA COUPE DE FRANCE J/80

1. L'EPREUVE :

L'épreuve est ouverte exclusivement aux membres d'une Association de Classe Nationale J/80, à jour de leurs cotisations pour l'année en cours validée par un représentant de la Classe.

Elle se dispute en équipage, sur des J80 conformes avec les règles de jauge.

L'épreuve doit être inscrite au calendrier fédéral de la FFV.

Le comité de course et le jury, choisis par le club organisateur, doivent être reconnus compétents par la Fédération Française de Voile et approuvé par classe J/80 France.

Toutes les déclarations administratives et assurances sont à la charge du club organisateur.

L'organisateur devra saisir la liste complète de chaque équipage en J/80 et communiquer les résultats à la FFV pour mise à jour du classement individuel FFV.

Pour être validée, l'épreuve devra compter au minimum 3 courses.

Association 1901

Président : Ludovic GILET - 1 Impasse beau soleil – 44210 PORNIC
E-Mail : president@classej80france.com

2. PRESTATIONS ATTENDUES PAR LA CLASSE

Prestations essentielles :

- Création d'un site web officiel de l'épreuve (obligatoire pour le National) ou d'un espace dédié sur le site habituel de l'organisateur, proposant notamment :
 - Inscriptions en ligne
 - Avis de course et programme officiel
 - Informations pratiques (accès, possibilités d'hébergement, ...)
 - Les résultats jour par jour au cours de l'épreuve
- La mise à l'eau et la sortie de l'eau (le mâtage/démâtage se fera à la chèvre par les concurrents).
- Pour la sortie de l'eau en fin d'épreuve, l'organisateur devra afficher au plus tard la veille de l'épreuve l'ordre de sortie de l'eau des bateaux. L'ordre sera défini en fonction de la distance du port d'attache du bateau, les plus éloignés devant sortir en premiers. Cela implique que l'organisateur s'enquière du port d'attache des bateaux lors de l'inscription.
Pour les épreuves multi-séries une chaîne de grutage dédiée aux J/80 est préconisée, toutefois lorsque cela n'est pas possible, l'organisateur s'engage à appliquer la procédure ci-dessus à toutes les séries.
- Une place de port pour chaque bateau concurrent.
- Le stockage des remorques.
- Mise à disposition d'un comité de course expérimenté, avec les moyens humains et nécessaires pour un fonctionnement de qualité, incluant à minima :
 - 1 bateau comité
 - 1 mouilleur au vent
 - 1 mouilleur sous le vent
 - 1 pointeur au vent
 - 1 bateau de sécurité générale
- Mise à disposition d'un corps arbitral : jury + jugeur (le choix du jugeur devra être approuvé par la Classe), avec au moins un bateau pour leur permettre d'être présents sur la zone de course.
- Remise des prix, avec à minima :
 - Un Trophée avec désignation de l'événement pour le vainqueur
 - Lots pour le 2^{ème} et le 3^{ème}
 - Un Trophée avec désignation de l'événement pour le vainqueur
 - Transmettre les classements généraux à la classe avec les âges de tous les équipiers au format excel
- Mise à disposition d'une place à la chaîne d'inscription pour un représentant de la Classe chargé de vérifier les adhésions à la Classe des concurrents. Dans les cas où la classe n'aura pas de représentant officiel sur place, l'organisateur s'engage à réaliser lui-même ces vérifications sur la base du fichier qui lui sera transmis par la Classe avant l'épreuve.
- Mise à disposition d'une salle pour la jauge de voiles (si nécessaire, selon demande des concurrents).

Prestations optionnelles :

- Pot d'accueil et/ou de clôture.
- Dîner (à table, buffet ou apéro dinatoire) des équipages (**prestations essentielles : pour le National**).
- Polo de l'événement. (**Prestations essentielles : pour le National**)
- Lots divers à remettre aux concurrents lors de la remise des prix (tirage au sort / classement féminin / classement séniors / etc...).
- Tracking. (**Prestations essentielles : pour le National**)
- Prise en charge de la logistique du caméraman et du pilote de la société de production partenaire de la Classe (**prestations essentielles**) :
 - Mise à l'eau et sortie de l'eau de son bateau

Association 1901

Président : Ludovic GILET - 1 Impasse beau soleil – 44210 PORNIC

E-Mail : president@classej80france.com

- Fourniture de son carburant
 - Hébergement (une chambre avec 2 lits séparés)
- Même si elle n'est pas indispensable, la présence du producteur pour effectuer des prises de vue pendant l'épreuve est appréciée par les coureurs. La Classe finance les frais de prestation du producteur mais a besoin du soutien de l'organisateur pour les frais logistiques.
- Mise à disposition d'un moyen de levage pour la pesée des bateaux devant être jaugés (fac).
 - Toute autre prestation que l'organisateur souhaiterait proposer aux concurrents.

3. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats à l'organisation d'une épreuve de la Coupe de France de J/80 devront adresser à la Classe un dossier de candidature (dont la forme est laissée à leur convenance) signé par le représentant légal et qui précisera au minimum :

- La date de l'épreuve (une deuxième date pourra être proposée).
- Le programme.
- Le prix de l'épreuve comprenant le grutage.
- Le format (épreuve spécifique J/80 ou multi-séries).
- L'engagement d'assurer les prestations essentielles du présent cahier des charges.
- Les prestations optionnelles qui seront fournies.
- Pour les épreuves multi-séries, l'organisation qui sera mise en place sur l'eau (et notamment le nombre de séries présentes sur le même rond que les J/80).
- Les soutiens dont dispose l'organisateur (commune, région, sponsors, ...).
- Information sur l'activité des J/80 sur le plan d'eau de l'épreuve et les plans d'eau voisins et les perspectives de développement de l'activité J/80.
- Le plan de communication médias avant et pendant l'épreuve à destination des J/80.
- Toute autre information que le candidat souhaiterait porter à la connaissance des concurrents et de la Classe afin de susciter leur intérêt pour l'épreuve.

Sur la base de ces éléments, le dossier de candidature précisera le prix de l'inscription à l'épreuve qui ne pourra être revu à la hausse par la suite.

Nous attirons l'attention des candidats sur l'importance de conserver des prix d'inscription accessibles à tous les pratiquants de J/80.

Le prix d'inscription doit comprendre les prestations essentielles et la Classe préconise 180 € pour 3 jours de régate, ou 220 € pour 4 jours (grutage compris).

Pour le national se rapproche de la classe pour connaître le prix d'inscription.

4. MODALITES DE SELECTION DES EPREUVES

Le choix des épreuves composant le circuit annuel de la Coupe de France J/80 se fait lors de l'Assemblée Générale de la Classe de l'année N-1. Pour le National, l'attribution se fait lors de l'Assemblée générale de l'année N-2 (Par exemple lors de l'AG de 2018, sont votés les épreuves de la Coupe de France 2019 et du National 2020).

Le choix se fait par vote des adhérents à la Classe présents ou représentés.

Les candidats sont vivement encouragés à assister à cette Assemblée Générale pour y présenter leur épreuve à l'assistance avant le vote.

Ils doivent également adresser à la Classe préalablement à l'Assemblée Générale toute communication concernant leur candidature afin qu'elle soit mise en ligne sur le site web de la Classe (à discrétion de la Classe).

Une préférence sera donnée aux clubs animant sur son bassin des entraînements d'hivers en J/80 et/ou ayant une activité en J/80.

Association 1901

Président : Ludovic GILET - 1 Impasse beau soleil – 44210 PORNIC

E-Mail : president@classej80france.com

5. SOUTIEN A L'ACTIVITE DE LA CLASSE J/80

La philosophie de la Classe J/80 France a toujours été de permettre au plus grand nombre de coureurs de se retrouver sur les épreuves de son circuit. Pour cela, la Classe s'est toujours attachée à assurer la disponibilité des bateaux et équipages aux dates de son circuit.

Dans le cadre de cette démarche, tout club ou organisateur qui se verrait attribuer une épreuve devra s'engager à ne pas organiser d'épreuves J/80 à l'une des dates du circuit de la Coupe de France de l'année concernée.

6. NOUVELLE EPREUVE SOUHAITEE POUR L'ANNEE PROCHAINE

Pour les clubs qui souhaitent être créatifs, il sera possible de proposer 1 nouveau format de régate :

Une régate en double.

Afin de diversifier le format des épreuves proposées aux coureurs dans la saison, la Classe J/80 souhaite intégrer dans son calendrier une épreuve en courses par poules.

Les clubs intéressés par ce format peuvent le proposer dans leur dossier de candidature.

Le but est d'avoir des courses très dynamiques, avec un maximum de manches dans le week-end.

Le format serait le suivant :

Flotte divisée en poules (nombre de poules à déterminer selon le nombre d'inscrits pour avoir entre 7 et 10 bateaux par poule, en considérant une hypothèse de participation de 25 à 35 bateaux).

Les poules sont re-brassées à chaque manche selon une liste établie et communiquée à l'avance aux coureurs afin que tous les équipages s'affrontent à plusieurs reprises pendant le championnat.

Les parcours sont des bananes 2 tours, très courts (durée totale 12-15mn).

Les départs des poules s'enchainent sans interruption (le signal de départ d'une poule correspond au début de procédure de la poule suivante).

La durée des procédures est raccourcie (3mn ?).

A chaque manche les équipages marquent le nombre de points correspondant à leur place dans la poule. Le classement général se fait selon le système à minima.

Possibilité de faire des poules de niveau le dernier jour en fonction des résultats des premiers jours.

Un arbitrage direct sur l'eau semble nécessaire dans la mesure où les situations de « contact » devraient être nombreuses (c'est le but de l'épreuve). Il faudrait donc prévoir un umpire par poule.

Ludovic GILET
Président de la classe J/80 France

Association 1901

Président : Ludovic GILET - 1 Impasse beau soleil – 44210 PORNIC

E-Mail : president@classej80france.com